



Conseil économique et social

Distr. générale
3 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-neuvième session

26-29 février 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Points sur lesquels la Commission devra se prononcer après examen :
 - a) Examen du programme : statistiques de l'emploi;
 - b) Statistiques de l'éducation;
 - c) Programme de comparaison internationale;
 - d) Comptabilité nationale;
 - e) Statistiques économiques intégrées;
 - f) Statistiques du tourisme;
 - g) Statistiques de la distribution;
 - h) Statistiques industrielles;
 - i) Statistiques du commerce international de marchandises;
 - j) Statistiques du développement humain;
 - k) Collecte et diffusion des statistiques par la Division de statistique de l'ONU;
 - l) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées;
 - m) Développement des statistiques régionales en Afrique.

* E/CN.3/2008/1.



4. Points pour information :
 - a) Statistiques de la santé;
 - b) Recensements de la population et du logement;
 - c) Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises;
 - d) Statistiques du commerce international de marchandises;
 - e) Statistiques du commerce international de services;
 - f) Groupe d'Ottawa sur les indices de prix;
 - g) Statistiques des sciences et de la technologie;
 - h) Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel;
 - i) Statistiques agricoles;
 - j) Statistiques de l'environnement;
 - k) Comptabilité environnementale;
 - l) Coordination et intégration des programmes de statistique;
 - m) Classifications économiques et sociales internationales;
 - n) Indicateurs du développement;
 - o) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social;
 - p) Principes régissant les activités statistiques internationales.
5. Questions relatives au programme (Division de statistique de l'ONU).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarantième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-neuvième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à l'usage, la Commission de statistique élit, parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, trois vice-présidents et un rapporteur (qui composent le Bureau).

Dans la mesure du possible, le Bureau garde la même composition pendant deux ans. Pour cela, ses membres, élus pour un mandat d'un an, sont automatiquement réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants à la Commission. Les membres du Bureau sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable, à raison d'un membre pour chacune des régions représentées à la Commission.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et autres questions d'organisation

Les points inscrits à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposés par la Commission à sa trente-huitième session (New York, 27 février-2 mars 2007)¹ et adoptés par le Conseil économique et social dans sa décision 2007/236. Le Bureau a, par la suite, approuvé certaines modifications. La Commission est saisie du projet d'organisation des travaux et d'une note sur l'état d'avancement de la documentation de la session. Elle souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa trente-neuvième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2008/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2008/L.1)

Note du Secrétariat sur l'état d'avancement de la documentation de la session (E/CN.3/2008/CRP.1)

3. Points sur lesquels la Commission devra se prononcer après examen

a) Examen du programme : statistiques de l'emploi

La Commission de statistique sera saisie d'un rapport établi par l'Office britannique des statistiques qui examine le programme de statistiques de l'emploi. Ce rapport fait suite à une demande formulée par la Commission à sa trente-huitième session. On y trouve une présentation de la situation actuelle, une analyse des défis à relever et des recommandations spécifiques. La Commission voudra peut-être donner son avis sur les constatations, les conclusions et les recommandations qui y sont formulées concernant les activités à entreprendre dans ce domaine.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'organisme chargé d'examiner le programme de statistiques de l'emploi (E/CN.3/2008/2)

b) Statistiques de l'éducation

La Commission de statistique sera saisie d'un rapport établi par l'Équipe spéciale internationale des statistiques de l'éducation. Le rapport examine les principaux systèmes de mesure actuellement utilisés pour rassembler des données sur l'éducation aux niveaux international, régional et national et leur incidence sur la production et l'utilisation de statistiques. Le rapport examine également les mécanismes de coordination entre les organismes compétents aux différentes étapes du cycle de production et de diffusion des statistiques. Il propose des mesures pour améliorer la coordination, la collecte, la production et la diffusion des données. La Commission voudra peut-être donner son avis sur les constatations, les conclusions

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 4* (E/2007/24), chap. I, sect. B, projet de décision.

et les recommandations qui y sont formulées concernant les activités à entreprendre dans ce domaine.

Documentation

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (E/CN.3/2008/3)

c) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie d'un rapport établi par le Bureau mondial du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale sur les progrès accomplis pour ce qui est du cycle de 2005 et de la publication des résultats obtenus à l'échelle régionale et mondiale.

La Commission sera aussi saisie d'un rapport des Amis de la présidence sur le Programme de comparaison internationale. Ce rapport présente les résultats d'une évaluation qui a été effectuée par les Amis de la présidence et qui porte sur le champ d'application, les activités et les enseignements tirés de l'expérience du cycle courant du Programme. Le rapport recommande un certain nombre d'améliorations et présente une proposition des Amis de la présidence concernant la poursuite du Programme.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale (E/CN.3/2008/33)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence (E/CN.3/2008/4)

d) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Ce rapport contient le dernier projet des chapitres 1 à 17 de la version révisée du *Système de comptabilité nationale de 1993, Rev.1*. Il propose aussi une stratégie pour la mise en œuvre effective du *Système de comptabilité nationale de 1993, Rev.1*. La Commission est priée d'adopter les projets de chapitre qui lui sont soumis et de donner son avis sur la stratégie de mise en œuvre proposée.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2008/5)

e) Statistiques économiques intégrées

La Commission sera saisie du rapport des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées. Ce rapport présente à la Commission un document de réflexion sur les modalités d'une approche intégrée des statistiques économiques. Il contient aussi des recommandations des Amis de la présidence formulées à partir du document de réflexion. La Commission voudra peut-être

donner son avis sur le document de réflexion et les recommandations des Amis de la présidence.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence (E/CN.3/2008/6)

f) Statistiques du tourisme

Le rapport conjoint de la Division de statistique de l'ONU et de l'Organisation mondiale du tourisme présente une version révisée des Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme qui a été établie en consultation avec les instituts nationaux de statistique et les offices nationaux du tourisme et approuvée par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du tourisme et le Comité de statistique et de mesure macroéconomique du tourisme de l'Organisation mondiale du commerce. La Commission voudra peut-être examiner et approuver la version révisée des Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme.

Documentation

Rapport conjoint du Secrétaire général et de l'Organisation mondiale du tourisme (E/CN.3/2008/7)

g) Statistiques de la distribution

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général présentant un projet de recommandations internationales sur les statistiques de la distribution. Ces recommandations ont été révisées conformément à la demande formulée à cet effet par la Commission à sa trente-sixième session. Le projet de recommandations a été établi par la Division de statistique de l'ONU en consultation avec les instituts nationaux de statistique et les organisations internationales concernées. Il a été approuvé par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques de la distribution à sa deuxième réunion. La Commission voudra peut-être examiner et approuver le projet de recommandations.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2008/8)

h) Statistiques industrielles

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques industrielles. Ce rapport présente la version finale du projet révisé de *Recommandations internationales sur les statistiques industrielles*. La Commission est priée d'adopter les recommandations révisées.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2008/9)

i) Statistiques du commerce international de marchandises

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général qui contient une proposition de révision des recommandations sur les statistiques du commerce international de marchandises motivée par les facteurs suivants : a) la demande croissante de données plus précises, plus cohérentes et plus actuelles pour faciliter l'élaboration des politiques, l'analyse économique et les études de marché; b) l'évolution de l'organisation du commerce international de marchandises et de son environnement juridique; et c) l'importance qui s'attache à conforter et mettre en cohérence le *Système de comptabilité nationale de 1993, Rev.1*, la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements* qui doit paraître prochainement et la nouvelle version du *Manual on Statistics of International Trade in Services*. La campagne de révision proposée, qui implique une consultation à l'échelle mondiale sur une liste de recommandations révisées ou nouvelles, devrait s'achever en 2010. La Commission voudra peut-être donner son avis sur cette proposition.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2008/10)

j) Statistiques du développement humain

À l'issue d'un débat de fond mené pendant la période 2000-2002 sur les moyens de satisfaire les besoins propres aux statistiques du développement humain, la Commission a invité le Bureau du rapport sur le développement humain à lui rendre compte régulièrement de ses activités statistiques. Le document dont est saisi la Commission fait le point des efforts accomplis par le Bureau pour améliorer en permanence la qualité du contenu statistique du *Rapport sur le développement humain*. Il décrit et analyse aussi les domaines dans lesquels continuent de se poser les principales difficultés statistiques. La Commission est priée de donner son avis sur les travaux statistiques du Bureau du rapport sur le développement humain.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau du rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (E/CN.3/2008/11)

k) Collecte et diffusion des statistiques par la Division de statistique de l'ONU

Le rapport fait le point pour la Commission des activités de collecte et de diffusion de données menées par la Division de statistique de l'ONU. Il décrit en particulier les efforts déployés par la Division pour offrir une voie d'accès unique aux données du système des Nations Unies sous la forme d'un portail de données et pour renforcer les capacités nationales de diffusion des données. Le rapport aborde aussi le problème des collectes parallèles et concurrentes de données par les organisations internationales et du rôle que la Division pourrait jouer pour lui trouver une solution. La Commission est invitée à donner son avis sur le portail de données des Nations Unies et sur son éventuel développement.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2008/12)

l) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées

La Commission sera saisie d'un rapport sur l'initiative lancée par sept organisations internationales pour élaborer des normes régissant l'échange de données et métadonnées statistiques. Les organisations internationales concernées sont la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, l'Office statistique des Communautés européennes, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Division de statistique de l'ONU et la Banque mondiale. Ce rapport décrit leurs activités récentes et propose de faire reconnaître leur Statistical Data and Metadata Exchange comme norme internationale de l'échange de données et métadonnées statistiques. La Commission voudra peut-être donner son avis sur les progrès accomplis par ce projet et sur la voie à suivre.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale chargée de définir les normes régissant les échanges de données et métadonnées statistiques (E/CN.3/2008/13)

m) Développement des statistiques régionales en Afrique

La Commission sera saisie d'un rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur le développement des statistiques régionales en Afrique. Ce rapport décrit les défis et les difficultés auxquels se heurtent les pays d'Afrique dans le renforcement de leurs capacités statistiques. Il fait aussi le point de la situation et décrit les efforts déployés par les acteurs africains pour relever ces défis, avec notamment la création de la Commission statistique pour l'Afrique, la mise en place d'un Comité africain de coordination des statistiques et la rédaction de la Charte africaine de la statistique. Le rapport conclut par une exploration de la voie à suivre.

La Commission voudra peut-être donner son avis sur les actions récentes ou en cours qui visent à relancer le développement de la statistique dans les pays d'Afrique et les organisations africaines. Il tiendra peut-être aussi à exhorter toutes les parties prenantes, y compris les partenaires du développement, à renforcer l'appui qu'ils fournissent au développement de la statistique en Afrique.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique pour l'Afrique (E/CN.3/2008/14)

4. Points pour information

a) Statistiques de la santé

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques sanitaires recense et décrit les projets menés dans ce domaine et intéressant les instituts nationaux de statistique, et présente les travaux en cours du Réseau de métrologie sanitaire sur les enquêtes sanitaires. La Commission voudra peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques sanitaires (E/CN.3/2008/15)

b) Recensements de la population et du logement

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les recensements de la population et du logement contenant une description des activités entreprises comme suite à la recommandation qu'elle avait formulée à sa trente-huitième session concernant la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et du logement de 2010. Ces activités comprennent l'organisation de réunions de groupes d'experts et d'ateliers de formation, la finalisation des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, Révision 2* et la création d'un site Web qui servira de base de connaissances sur les recensements. La Commission voudra peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2008/16)

c) Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel la Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises fait le point de la situation dans le domaine des bases d'enquête relatives aux entreprises et décrit les activités qu'elle envisage. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Table ronde (E/CN.3/2008/17)

d) Statistiques du commerce international de marchandises

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises sur les travaux qu'elle a accomplis depuis la trente-septième session de la Commission. La Commission voudra peut-être prendre note des progrès et des projets de l'Équipe spéciale sur le double plan de la compilation de données et du travail méthodologique.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises (E/CN.3/2008/18)

e) Statistiques du commerce international de services

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services sur ses dernières réunions et sur les progrès accomplis dans la révision du *Manuel des statistiques du commerce international des services*, qui doit être terminée en 2009. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services (E/CN.3/2008/19)

f) Groupe d'Ottawa sur les indices de prix

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices de prix, dans lequel celui-ci rend compte de ses réunions et activités récentes et de ses projets. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Ottawa (E/CN.3/2008/20)

g) Statistiques des sciences et de la technologie

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) rend compte des projets qu'elle mène et compte mener dans plusieurs domaines en matière de statistiques des sciences et de la technologie. L'Institut de statistique de l'UNESCO a effectué, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une deuxième enquête mondiale sur la recherche et le développement. Il a aussi élaboré à l'intention des pays en développement des directives sur la manière d'établir des statistiques de l'innovation, qui complètent le *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation* publié en 2005. Il prévoit de commencer ses travaux sur les statistiques de l'innovation en 2008. Enfin, dans le cadre d'un projet commun avec l'OCDE et Eurostat, il a mis au point une méthode d'enquête pour suivre la carrière des personnes titulaires d'un doctorat. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'UNESCO (E/CN.3/2008/21)

h) Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

La Commission sera saisie d'un rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel, dans lequel celui-ci rend compte de ses réunions et activités récentes et de ses projets. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Delhi (E/CN.3/2008/22)

i) Statistiques agricoles

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des questions rurales du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord fait le point de la situation concernant la création du Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu

des ménages tiré de l'agriculture. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture (E/CN.3/2008/23)

j) Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement passe en revue les activités et les travaux qu'il a menés en 2006-2007, ainsi que ses produits prévisionnels et son programme de travail pour 2008 et 2009. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2008/24)

k) Comptabilité environnementale

La Commission sera également saisie, pour information, d'un rapport dans lequel le Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale décrit l'état d'avancement de ses travaux, son cadre de gestion des projets et sa stratégie de mise en œuvre du système de comptabilité environnementale et économique en matière de ressources en eau. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale (E/CN.3/2008/25)

l) Coordination et intégration des programmes statistiques

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport récapitulant les principales conclusions tirées des septième et huitième réunions du Comité de coordination des activités de statistique tenues à New York, le 26 février 2007, et à Madrid, les 10 et 11 septembre 2007. Elle souhaitera peut-être tenir compte des vœux exprimés par le Comité lors des débats qu'elle tiendra au titre des différents points de l'ordre du jour. Elle voudra peut-être aussi souhaiter prendre acte du rapport.

La Commission sera également saisie d'un rapport dans lequel le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle décrit les efforts déployés pour encourager une meilleure exploitation de statistiques de meilleure qualité – élément central d'un environnement favorable au développement –, en particulier en contribuant à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies nationales de développement de la statistique, en menant des activités de promotion et en incitant les donateurs à soutenir les programmes d'appui aux statistiques. La Commission voudra peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2008/26)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (E/CN.3/2008/27)

m) Classifications économiques et sociales internationales

La Commission sera saisie d'un rapport du Bureau international du Travail sur l'état d'avancement de la version révisée de la Classification internationale type des professions (CITP) et son adoption, ainsi que sur les plans de l'Organisation internationale du Travail visant à faciliter la mise en œuvre de cette version révisée. La Commission est priée de prendre acte du rapport et des plans en vue de la mise en œuvre de la version révisée de la CITP.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau international du Travail (E/CN.3/2008/28)

n) Indicateurs de développement

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général décrit les travaux effectués en 2007 par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines suivants : renforcement des mécanismes par lesquels les systèmes statistiques nationaux transmettent leurs données aux organismes internationaux; amélioration des métadonnées et des méthodes qui sous-tendent les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; définition de stratégies pour améliorer les données qui sous-tendent les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement dans les sources nationales et internationales; révision des méthodes de production et d'analyse des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; coordination et appui aux pays pour la collecte et l'analyse des indicateurs au niveau national; et établissement des analyses et rapports annuels sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission voudra peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.3/2008/29)

o) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission pour faire suite à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 1999/51 afin de promouvoir le resserrement des liens entre la Commission et le Conseil. La Commission sera saisie, pour information, d'une note du Secrétaire général présentant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées du Conseil qui concernent les travaux de la Commission et les mesures prises ou prévues par celle-ci en réponse.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission (E/CN.3/2008/30)

p) Principes régissant les activités statistiques internationales

La Commission sera saisie d'un bref rapport récapitulant l'action menée par les divers organismes internationaux s'occupant de statistiques pour appliquer les principes régissant les activités statistiques internationales, auxquels la Commission a souscrit en 2006. Elle est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2008/31)

5. Questions relatives au programme (Division de statistique de l'ONU)

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique sur les travaux en cours, les plans et les priorités de la Division pour l'exercice biennal 2008-2009. Elle sera également saisie d'un document de travail contenant le projet de cadre stratégique de la Division pour la période 2010-2011.

6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarantième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarantième session, assorti de la liste des documents qui seront soumis au titre de chaque question et des décisions qui ont autorisé leur préparation. Elle sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'a demandé le Conseil (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2008-2011. Elle est priée d'approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarantième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

Documentation

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session de la Commission (E/CN.3/2008/L.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission (E/CN.3/2008/32)

7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-neuvième session

La Commission voudra peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa trente-neuvième session, qui sera ensuite soumis au Conseil.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-neuvième session (E/CN.3/2008/L.__)